



REGLEMENT OFFICIEL DU JEU DU BABY-FOOT

INDIVIDUEL ET PAR ÉQUIPE APPLIQUÉ DEPUIS 1986 SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Le jeu consiste à marquer 5, 6, 7 buts, voir plus (selon accord initial) à son adversaire pour gagner une manche d'une partie, qui se dispute en une, deux, trois manches gagnantes.

La partie commence par **deux** tirages au sort, pour le côté **et** pour la balle d'engagement.

Après chaque manche les joueurs ou les équipes changent de côté (sauf si les adversaires utilisent des poignées différentes - rondes et longues), l'engagement est donné au joueur ou à l'équipe qui ne l'avait pas eu à la manche précédente.

A la belle il y a tirage au sort pour l'engagement.

Article 1 : **ENGAGEMENT**

La balle est engagée aux demis (balle arrêtée) par le joueur ou l'équipe qui a gagné le tirage au sort pour l'engagement, et, après chaque but, par le joueur ou l'équipe qui vient d'encaisser.

Article 2 : **APRES UN ARRÊT DE JEU**

Pour démarrer une manche, après un but, ou d'une manière générale après tout arrêt de jeu, la balle sera considérée comme jouable après que le joueur en sa possession ait demandé : Prêt ? et que son adversaire immédiat ait répondu : Prêt !

Article 3 : **LE PASSAGE AU DEMIS**

Une balle est estimée déviée (rateau) à partir du moment où un joueur la touche avec ses demis et la dévie vers ses propres arrières.

La balle est alors remise aux demis adverses du joueur ayant commis la faute.

REGLE DE L'AVANTAGE :

Si, malgré un rateau de l'adversaire, les avants ont réussi à rattraper la balle déviée, ils la conservent.

PENALITE :

Lors d'un deuxième rateau consécutif et immédiat (pas d'échanges des demis), la balle est systématiquement remise aux avants adverses.

Article 4 : **LE TIR DES DEMIS**

Une balle rentrée sur le tir des demis est considérée comme nulle (la prochaine ne compte pas double), elle est redonnée pour l'engagement aux demis de l'équipe ou du joueur ayant encaissé.

TIR DES DEMIS COMPTANT BUT

Un tir des demis, volontaire ou non, est considéré comme but uniquement dans les cas suivants :

- l'adversaire a dévié la balle avec ses demis (rateau)

- la balle a tapé l'un ou l'autre des montants arrières de l'adversaire (côtés immédiats droit et gauche du but), est revenue frapper le goal, les arrières ou les demis de l'adversaire (barre tenue ou non par celui-ci) et est entrée dans le but.

- la balle a tapé le goal de l'adversaire, est revenue frapper ses arrières ou ses demis et est entrée dans le but.

- la balle a tapé les arrières de l'adversaire, est revenue frapper ses demis et est entrée dans le but.

- tir des demis dans son propre camp.

Article 5 : **CONTRE DES DEMIS**

Un joueur a le droit de bouger ses demis sur les dégagements des arrières adverses. Un contre des demis ne compte pas but (article 4), SAUF exceptions de cet article 4, ou si la barre des demis qui effectue le contre n'était pas tenue par le joueur.

Article 6 : **LES REPRISES**

Par équipes les reprises sont autorisées.

En simple les reprises sont interdites (tir sans contrôle des avants sur balle venant de l'arrière).

Attention, en simple si un joueur a bloqué une balle sous le pied d'un de ses avants il n'a pas à attendre son adversaire pour tirer.

Article 7 : **LA GAMELLE OU LA CASSEROLE**

Une balle rentrée et ressortie d'un but est considérée comme but marqué. On réengage normale-

ment après ce but (aux demis).

Article 8 : **LES ROULETTES OU TOURNIQUETS**

Les roulettes sont autorisées, balle sous la barre ou non.

Article 9 : **REMISE EN JEU D'UNE BALLE**

SORTIE IMMOBILISATION D'UNE BALLE

La table de Baby Foot est partagée en une ligne fictive (entre les demis) qui détermine les deux camps. Quand une balle sort du jeu elle doit être aux arrières du camp où elle est sortie. Cette sortie est considérée comme un arrêt de jeu (article 2). Il arrive que parfois la balle soit immobilisée et inaccessible pour les deux adversaires. Dans ce cas (sauf s'il y a rateau - remise aux demis) la balle est remise aux arrières du camp dans lequel elle est immobilisée.

En cas d'immobilisation de la balle dans les demis, la balle est donnée au joueur ou à l'équipe qui n'avait pas eu l'engagement de cette balle.

Dans le cas où la balle serait "coincée" sur la barre du goal, la balle est remise aux arrières du camp dans lequel elle est immobilisée.

Article 11 : **LE TEMPS ET LE TEMPS MORT**

LE TEMPS (le joueur lève le bras et demande "le temps !").

Il est impossible pour un joueur de demander le temps (arrêt de jeu momentané), mais seulement dans les cas suivants :

- lors d'une gêne pour le joueur

- lors d'un litige, l'arbitre rend alors sa décision.

ATTENTION: les arrêts intempestifs, répétés ou non fondés seront sanctionnés par l'arbitre.

LE TEMPS MORT (le joueur lève le bras et déclare « temps mort ! »).

Ce temps est autorisé une fois par manche pour chaque joueur (en simple) ou pour chaque équipe (en double). Ce temps dure trente secondes.

Article 12 : **ARBITRAGE**

L'arbitre est souverain sur une partie. Ses décisions sont indiscutables. Toutefois, précisons que le meilleur arbitrage se révèle par expérience. Etre l'arbitrage dit « passif » : les joueurs « s'auto-arbitrent » sous l'oeil de l'arbitre qui n'intervient que lors qu'il y a litige. Sa décision est alors sans appel. Quelque soit l'enjeu de la partie **il y a un seul arbitre décideur**. Toutefois, il peut y avoir un assesseur à cet arbitre, de l'autre côté du jeu, pour contrôler s'il y a gamelle.

SANCTIONS

S'il y a faute répétée ou attitude discourtoise, l'arbitre peut délivrer (sans ou après avertissement) un handicap d'un but perdu pour un joueur ou une équipe. S'il le juge nécessaire il peut expulser un joueur ou une équipe du tournoi, ce qui peut entraîner une suspension temporaire ou définitive de la licence.

LES INTERDITS

PARLER PENDANT LA PARTIE - TAPER SUR LES DEUX MONTANTS (EN AVANT ET EN ARRIERE) AVEC SES BARRES (SABOTAGE) - FAIRE PERDRE INTENTIONNELLEMENT OU NON, PAR UN ACTE QUELCONQUE, LA BALLE A L'ADVERSAIRE DEPLACER VIOLEMMENT LE BABY FOOT - SOUFFLER SUR LE JEU - LES REPRISES EN INDIVIDUEL - CONSERVER LA BALLE PLUS DE 10 SECONDES SOUS LA MEME BARRE - JOUER SEUL LORS D'UN TOURNOI PAR EQUIPE - AVOIR UN COMPORTEMENT DISCOURTOIS ET ANTI-SPORTIF - REFUSER LE JEU DESIGNÉ - REFUSER LE PORT DU BRASSARD, D'UN TEE-SHIRT OU D'UN DOSSARD - FUMER DANS L'ENCEINTE D'UN TOURNOI - DEGRADER LE MATERIEL OU LE LIEU D'UN TOURNOI.

**FLIPPERS - BILLARDS - BABY FOOT - JUKE BOX - FLECHETTE - NEUF ET OCCASION - Réparations sur devis
CENTRE LOUBET - L'UNION - 05 62 797 741 - 49, rue des Filatiers - TOULOUSE - 05 61 52 03 86**

www.JFB31.fr